
Union-Discipline-Travail

RENTREÉ SOLENNELLE DU SÉNAT

**ALLOCUTION DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

Yamoussoukro, le Jeudi 12 avril 2018

Monsieur le Président Henri Konan BEDIE et Madame;

Monsieur le Vice-Président de la République ;

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;

Monsieur le Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat,
Chef du Gouvernement ;

Monsieur le Président du Sénat et Madame;

Madame la Présidente du Sénat de la République Gabonaise;

Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Messieurs les Gouverneurs du District d'Abidjan et de Yamoussoukro ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions
diplomatiques accrédités en Côte d'Ivoire ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations du
Système des Nations Unies et des Partenaires au Développement ;

Mesdames et Messieurs les Sénateurs ;

Mesdames et Messieurs les Elus ;

Mesdames et Messieurs les membres du Corps préfectoral;

Majestés, honorables Chefs Traditionnels et Religieux;

Mesdames et Messieurs les Journalistes ;

Honorables Invités;

Mesdames et Messieurs ;

Je suis particulièrement heureux de prendre part à la cérémonie officielle d'ouverture de la session du tout nouveau Sénat ivoirien.

Une nouvelle ère s'ouvre aujourd'hui dans notre pays : celle du bicaméralisme avec les deux Chambres du Parlement que sont l'Assemblée Nationale et le Sénat.

La mise en place du Sénat aurait dû intervenir depuis l'année dernière.

Malheureusement, cela n'a pas été possible, car l'année 2017 a été marquée par de grandes difficultés, en particulier des mouvements au sein de l'Armée et des remous sociaux.

Je me réjouis que l'installation du Sénat soit une réalité aujourd'hui.

Je voudrais donc saluer toutes les personnalités présentes à cette cérémonie historique.

Je salue tout particulièrement la présence de nos illustres invités venus des pays frères et amis, notamment celle de Madame la Présidente du Sénat du Gabon ainsi que des Représentants des autres Sénats ou Chambres hautes. Madame la Présidente, je vous prie de transmettre mes salutations fraternelles et amicales au Président Ali Bongo Ondimba.

Vous êtes tous, aujourd'hui, les témoins privilégiés d'une mutation institutionnelle qui permettra à la Côte d'Ivoire de renforcer son appareil législatif et d'en accroître son efficacité.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Avec l'installation du Sénat, la Côte d'Ivoire consolide ainsi sa volonté de se doter d'Institutions fortes, elles-mêmes arrimées à une Constitution qui vient renforcer la paix et la stabilité dans notre pays.

L'objectif de la Constitution de la IIIème République est, en effet, de garantir à chaque Ivoirien et à chaque Ivoirienne, le respect de ses libertés et de ses droits, quels que soient son rang social, ses origines, son ethnie ou sa religion, et de poursuivre l'œuvre de paix et de développement du Père de la Nation, le Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY.

C'est donc conformément à la Constitution de la troisième République que nous procédons, aujourd'hui, à l'installation du Sénat, la Chambre haute du Parlement qui, tout comme l'institution d'un poste de Vice-Président de la République, constituent les innovations majeures de cette nouvelle Constitution.

Monsieur le Président du Sénat,

Mesdames et Messieurs,

L'institution du Sénat en Côte d'Ivoire n'est pas un luxe, mais bien une nécessité de développement destinée notamment à assurer une plus grande rigueur dans le travail parlementaire et une efficacité accrue par la possibilité d'une lecture différenciée des projets de lois.

En effet, avec une seconde Chambre, représentant les Collectivités territoriales et composée de personnalités d'expérience, de divers horizons professionnels ou politiques, reconnues pour leur expertise et leur

compétence avérées dans divers domaines, le Sénat devient un cadre de réflexion de haut niveau qui ne peut qu'enrichir notre jeune démocratie.

Par ailleurs, nous attendons du Sénat qu'il apporte au Parlement les moyens de tirer profit de la richesse de la démocratie participative et de proximité induite par sa nature de représentation des Collectivités territoriales.

Conformément à la Constitution, je procéderai ultérieurement à la nomination du tiers des Sénateurs, afin de lui permettre son plein effet dans son fonctionnement.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

L'installation ici, à Yamoussoukro, du Sénat obéit également à un engagement que nous avons pris d'œuvrer à rendre effectif le transfert de la capitale.

C'est pourquoi, après la Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels et le Sénat, suivront l'installation d'autres structures qui contribueront à consolider cet élan décisif pris en faveur du transfert de la capitale.

Il s'agit notamment de la Cité judiciaire, du Centre Fiduciaire de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de bien d'autres projets d'envergure qui viendront concrétiser notre détermination.

Monsieur le Président du Sénat,

Je voudrais vous féliciter bien chaleureusement pour votre élection, le jeudi 05 avril dernier, à la Présidence du Sénat.

Cette élection est assurément la marque de la grande confiance que vos pairs Sénateurs placent en vous.

Il y a encore quelques jours, vous étiez à mes côtés, en qualité de Ministre d'Etat, chargé du Dialogue Politique et des Relations avec les Institutions. Vous avez su démontrer, tout au long de cette mission, vos qualités tant humaines, professionnelles que managériales.

Ce sont ces qualités qui vous ont permis de servir la Nation successivement en qualité de Ministre de la Justice et des Libertés Publiques, de Premier Ministre, puis de Ministre d'Etat à la Présidence de la République.

Je n'ai aucun doute que vous saurez donner au Sénat les moyens de jouer efficacement sa partition dans le travail législatif, aux côtés de l'Assemblée Nationale.

Je voudrais également vous saluer et vous féliciter, Mesdames et Messieurs les Honorables Sénateurs, pour votre élection. Je félicite en particulier Mesdames les Sénatrices, au nombre de 8 sur un total de 66, soit près de 12 % de femmes. Cela constitue un bon début ; j'espère qu'au prochain scrutin, vous atteindrez au moins 30% !

Honorables Sénatrices,

Honorables Sénateurs,

Vous écrivez, chacune et chacun d'entre vous, une nouvelle page de l'histoire institutionnelle de notre pays. Les attentes sont nombreuses. Mais, je suis convaincu que, par votre ardeur au travail et votre esprit d'ingéniosité, vous saurez asseoir progressivement cette nouvelle Institution.

Je vous exhorte à enrichir le débat parlementaire en y apportant notamment le point de vue des Collectivités territoriales que vous représentez ainsi que vos compétences plurielles.

Par ailleurs, nous appelons de tous nos vœux une riche et étroite collaboration entre l'Assemblée Nationale et le Sénat sans pour autant que chaque Chambre ne renie sa spécificité.

D'ores et déjà, je voudrais vous assurer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, de la confiance que nous plaçons en vous.

Je voudrais, pour terminer, saisir l'occasion de cette cérémonie officielle d'ouverture de la session du Sénat pour appeler nos concitoyens à apporter leur soutien à cette nouvelle Institution afin de l'aider à atteindre ses objectifs, pour le renforcement de la démocratie et le développement de notre beau pays.

Bons travaux à vous, Mesdames et Messieurs les Sénateurs.

Je vous remercie.